

demeuré, dit-on, sans instructions précises, quitta Lille le 24 pour se rendre en Angleterre : « Je pars, écrivait-il au maréchal, pour m'ensevelir dans la retraite et l'oubli ; je suis trop bon Français pour sacrifier les intérêts de la France, parce que de nouveaux malheurs me forcent à la quitter. » Il se fixa à Twickenham, dans la même demeure qui, quatorze ans auparavant, avait abrité son premier exil. Sa famille, qui s'était accrue du duc de Nemours, né à Paris le 25 octobre 1814, l'y avait précédé de peu de jours (1).

Il n'est pas sans intérêt d'observer l'attitude du duc d'Orléans pendant cette usurpation des Cent-Jours qui, pour la vain satisfaction de quelques faibles griefs, ou sur la foi de quelques alarmes habilement grossies, devait léguer à la France, avec d'incalculables désastres, le germe fatal de deux révolutions.

On ne peut se dissimuler que les événements qui venaient de renverser le trône de Louis XVIII, n'eussent exalté à un certain degré ses idées ambitieuses. Le maréchal Mortier lui ayant un jour exprimé l'idée que la couronne pourrait bien, dans ces circonstances orageuses, devenir le prix de sa popularité : « Je ne ferai pas tomber la couronne de la tête qui la porte, répondit-il, mais si elle tombe, je la ramasseraï. » De sa retraite de Twickenham, Louis-Philippe adressa au congrès de Vienne deux mémoires sur les causes de la chute des Bourbons, mémoires fort judicieusement écrits et qu'on put supposer inspirés par le désir d'attirer sur lui l'attention des souverains qui disposaient des trônes. Tel fut, du moins, l'effet de cette démarche. L'empereur Alexandre, prince généralement mal disposé pour les Bourbons de la branche aînée,

(1) La duchesse douairière d'Orléans, de retour en France depuis le mois de juillet 1814, avait obtenu de Napoléon la faveur de demeurer à Paris, à raison d'un accident cruel (la fracture d'une jambe) qu'elle avait éprouvé quelque temps avant le 20 mars. Elle mourut le 22 juin 1821, universellement regrettée.